

Il a pu mettre le doigt sur les secteurs prêtant à controverse, sur les passages qui avaient été maintes et maintes fois critiqués par les adversaires du traité, et je suis certain qu'il a démontré qu'à titre de négociateur en chef, il avait toute la compétence voulue.

On a formulé, dans un esprit assez critique, des remarques sur les autres ingénieurs qui ont comparu devant le comité. J'aimerais comparer—je me rends compte que tous les honorables députés n'ont pas eu l'occasion de lire les comptes rendus des délibérations du comité—la compétence technique déployée par les représentants des ingénieurs de Montréal et par M. Gordon MacNabb, à celle qu'ont manifestée des adversaires du traité tels que M. James Libby et M. Larratt Higgins. Il me semble que ceux-ci s'intéressaient davantage à la polémique politique qu'aux aspects scientifiques et techniques du traité.

Qu'il me suffise de parler d'une publication qu'on a distribuée pendant les séances du comité, l'*Engineering and Contract Record* dont la première page portait en rouge le gros titre suivant: «Le scandale du Columbia», ce qui semble tiré d'une sensation plutôt que d'un article d'un journal scientifique comme l'*Engineering and Contract Record*. En écoutant ces témoins, j'ai conclu que s'ils avaient cessé d'aborder le problème sous un angle purement scientifique pour se lancer dans les polémiques comme celle de cet article, c'est qu'ils s'étaient laissé aveugler par l'immense prestige de ce Canadien distingué qu'est le général McNaughton qui, depuis quelques mois, avait vigoureusement critiqué le traité.

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je constate que l'honorable député a inclus le nom de M. Higgins dans ses critiques de certains témoins qui se sont présentés devant le comité. Il a laissé entendre que M. Higgins a témoigné à titre de spécialiste des questions techniques et pourtant, il a été clairement établi que M. Higgins est un hydraulicien d'expérience et que c'est en cette qualité qu'il a témoigné devant le comité. Je crois que ce détail devrait être bien précisé et je n'aime pas du tout voir M. Higgins soumis à ces critiques.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, en plus de parler de compétence technique, j'ai également mentionné la compétence scientifique, et j'espère que ce mot est assez étendu pour s'appliquer aux instances de M. Higgins, qui est spécialisé en sciences sociales. C'est un économiste. J'ai cherché à être juste. Nous pensions que son témoignage serait de nature

[L'hon. M. Dinsdale.]

scientifique, au lieu de cela, il s'est livré à la polémique. Je peux vous en donner des exemples, si vous le voulez.

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'aimerais certainement en obtenir.

L'hon. M. Dinsdale: Très bien. J'ai sous les yeux le résumé d'un article de M. Higgins publié dans le *Globe and Mail* des 14 et 15 janvier 1964. Dans cet article, il prétend que «John Diefenbaker a conservé des aspirations à l'immortalité» et qu'il «voulait signer le traité». C'est de cette façon que M. Higgins explique la signature du traité le 17 janvier 1961.

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Puis-je dire que c'est un exemple tout à fait hors de propos? On n'a pas dit cela au comité.

Une voix: Vous l'avez demandé!

L'hon. M. Dinsdale: L'honorable député l'a demandé!

M. Cameron (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): C'est une dénaturation typique des faits!

L'hon. M. Dinsdale: J'aimerais continuer si on m'autorise, monsieur l'Orateur. J'ai cherché à démontrer l'existence d'une polémique d'ordre politique et je me suis efforcé de le prouver en citant l'article de M. Higgins qui a paru dans le *Globe and Mail*, aux dates que j'ai indiquées. C'était, bien entendu, l'opinion de M. Higgins.

Au comité, on a demandé à l'honorable M. Williston, qui représentait la Colombie-Britannique, pour quelle raison précise on semblait se hâter de signer le traité le 17 juin. J'ai posé cette question en songeant à l'accusation de M. Higgins. M. Williston a répondu que la Colombie-Britannique voulait signer le traité parce qu'elle craignait qu'il faille le négocier de nouveau par suite du changement imminent de gouvernement aux États-Unis. On se souvient que le président Eisenhower a signé le traité à Washington avant que le changement de gouvernement se produise. A mon sens, M. Higgins faisait alors de la politique et n'exprimait pas une opinion d'ordre technique ou économique.

Pour en revenir à ce que je disais, les membres du comité ont été impressionnés et même intimidés par le prestige extraordinaire du général McNaughton, l'un des critiques les plus sévères du traité depuis quelques mois. De fait, le premier ministre lui-même n'a pas échappé à son influence. J'ai en mains une